

LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

6 mars 1974

56, rue de Passy 75016-Paris

Permanence téléphonique : jeudi de 9 h. à 12 h. 288 37-07
(sauf en périodes de congés scolaires)

h 21

RELATIONS ENTRE XVI^e DEMAIN et SES ADHERENTS

LA REVUE DE XVI^e DEMAIN

Depuis octobre 1972 trois numéros sont sortis : "Le Guide de la Mairie, les Associations du 16^e", "L'autre 16^e", "Paris".

Le quatrième numéro, sous presse, devrait sortir en avril; il comportera une information sur le manque de crèches, un dossier sur "l'Enseignement dans le 16^e".

La "Revue de XVI^e Demain" nous a valu

des encouragements : sujets traités intéressants, bonne présentation, etc... Le nombre de nos adhérents s'est accru...

des critiques : erreurs, lacunes, fautes d'impression, etc...

des réclamations d'adhérents qui n'avaient pas reçu leur livraison - perdue par les P. & T. - Vous pouvez vous procurer 56, rue de Passy les exemplaires qui ne vous seraient pas parvenus.

des questions :

tirage : 3000 exemplaires,

distribution : par les P. & T. pour nos adhérents et un certain nombre de personnes susceptibles d'être intéressées - si vous en connaissez, faites-nous parvenir leur adresse - . Des exemplaires sont à la disposition de tous 56, rue de Passy, d'autres sont distribués par des étudiants dans des lieux publics et dans les boîtes aux lettres - si c'est le cas pour votre immeuble, à titre de contrôle signalez-le nous.

qui paye cette revue d'aspect "luxueux" : nous avons

./..

X V I e D E M A I N

1 6 e D E R N I E R E

NE CONFONDEZ PAS !

XVI^e DEMAIN, association pour l'aménagement et l'animation de l'arrondissement, n'a pas de lien avec

16^e DERNIERE, journal d'information locale.

un contrat avec une maison d'édition et de publicité qui prend en charge tous les frais d'impression et d'envoi qu'elle finance par les annonces publicitaires; les éventuels bénéfices ou déficit sont pour elle et non pour nous.

rédaction : c'est un travail énorme. Votre concours "régulier" nous serait précieux.

Notre point de vue et celui de plusieurs adhérents : si grâce à la "Revue de XVIIe Demain" nous avons pu vous fournir une information plus ou moins complète sur des sujets généraux, elle ne nous a pas permis de vous tenir régulièrement au courant des questions d'actualité touchant la vie de l'arrondissement, de Paris et de notre association,

c'est pourquoi

LA LETTRE DE XVIIe DEMAIN

vous sera adressée, à vous adhérents de l'association, de temps en temps. Vous y trouverez :

- des nouvelles brèves sur les problèmes de votre quartier, de Paris pour lesquels nous pourrions être amenés à vous demander de nous communiquer vos réactions,
- l'annonce de réunions qui peuvent vous intéresser en tant qu'habitants du 16e et de Paris,

Elle permettra :

- aux associations adhérentes et de soutien de donner de rapides informations, de communiquer entre elles,
- et de vous tenir au courant des activités de notre association.

R E U N I O N S

En dehors de nos assemblées générales, nous n'en organisons qu'exceptionnellement lorsqu'un problème aigu se présente. Par contre, nous sommes toujours prêts à répondre à l'appel de groupes, même petits qui désireraient de plus amples informations sur un problème de quartier ou de Paris en général. Nous sommes prêts aussi à mener avec vous une action sur une question spécifiquement locale ou du moins à vous aider à l'organiser.

renseignements utiles ... renseignements utiles ... renseignements utiles ..

Les occupants d'appartements anciens sont l'objet de pression

et se voient proposer des sommes d'argent pour renoncer à semaintenir dans les lieux et pour partir sans être relogés.

L'acceptation de cette indemnité, avantageuse à première vue, offerte généralement aux personnes âgées, est lourde de conséquences. "Ces personnes, signale le Préfet de

Paris, risquent de se retrouver sans aucune possibilité de se reloger si elles ne sont pas en mesure d'y pourvoir par leurs propres moyens, car, même si elles sont expulsées par voie judiciaire, elles ne peuvent être assurées d'être relogées du fait qu'elles peuvent être tenues pour responsables de la situation dans laquelle elles se trouvent."

Rien n'oblige les occupants des lieux à quitter un logement tant que le propriétaire n'a pas obtenu l'autorisation nécessaire, soit d'effectuer des travaux d'amélioration, soit de démolir. "Cette autorisation, est-il précisé, est toujours subordonnée au relogement préalable des personnes intéressées dans des conditions bien déterminées et sous contrôle des tribunaux judiciaires."

Deux organismes sont là pour informer les personnes concernées :

BUREAU ADMINISTRATIF DE CONSTRUCTION
17, bld Morlan 75004

CENTRE D'INFORMATION SUR LES AIDES AU LOGEMENT
50, rue Turbigo 75003

vie du quartier ... vie du quartier ... vie du quartier ... vie du quartier

Aménagement d'un central téléphonique,

sous le stade de la Porte d'Auteuil, entre l'avenue du Général Sarrail et le boulevard Murat, pour remédier à la vétusté de l'équipement ainsi qu'à sa saturation (130.000 demandes en instance à Paris).

Dans l'adoption de ce projet, le Conseil de Paris a bien précisé que l'Etat devrait prendre en charge les frais destinés à assurer aux utilisateurs des terrains équivalents (Jean Boin - Géo André) pendant la durée des travaux.

Ilot Gros-Boulaivilliers

Le départ du dépôt d'oeuvres d'art apparaît maintenant assez prochain. Aucune nouvelle de l'ensemble du projet de rénovation.

Terrain de sports du bld Lannes (ilot 24 jouxtant le square de la Faculté Dauphine)

Le crédit de 100 millions débloqué l'année dernière n'a pas été utilisé et aucun travail n'est commencé pour cet ensemble sportif (piscine, stade, etc...) Des difficultés élevées par la Société des propriétaires du 43, avenue du Maréchal Fayolle ont retardé le projet. L'égoïsme règne..

58, avenue Mozart, à la suite du départ, maintenant décidé, de l'Ecole d'Apprentissage de la RATP un projet immobilier "est à l'étude". Souhaitons qu'il englobe une partie des équipements dont ce quartier manque (centre social, centre d'hygiène mentale) !

Place Rodin : voir le prochain numéro de la Revue.

Paris ... Paris ... Paris ... Paris ... Paris ... Paris ... Paris ... Paris..

B U D G E T - Orientation du Budget pour l'année 1974

Budget de fonctionnement : 4.390 millions Fr.
(accroissement sur 1973 8,1 %)

dont :

| | |
|----------------------------|--|
| remboursement des emprunts | <u>623 millions Fr.</u> (12,63 %) |
| Bureau d'Aide Sociale | <u>161,5 millions Fr.</u> (35 %, dûe en partie à l'absorption de services de l'Assistance Publique par le BAS) |
| Fonctionnement RATP - SNCF | <u>280 millions Fr.</u> <u>situation préoccupante</u> |
| Sports | <u>22,2 millions Fr.</u> |

etc.

Budget d'Investissement : 800 millions Fr.
(accroissement 16,4 %)

| | |
|-----------------------------------|--|
| Voirie primaire (grandes artères) | <u>115 millions Fr.</u> (dont "voie expresse Rive Gauche 90 millions) |
| Equipements sectoriels | <u>550 millions Fr.</u> dont crèches : 19 millions Fr. logement : 36 millions Fr. espaces verts : 7 millions. |

etc

Un "Plan d'Occupation des Sols" P.O.S. est actuellement en chantier qui couvrira l'ensemble de la Ville de Paris, déterminant le sort de chaque quartier et presque de chaque parcelle. Il sera présenté au Conseil de Paris en octobre 1974. Nous reparlerons de la partie 16e lorsque des éléments plus complets seront à notre disposition.

En attendant :

L'ASSOCIATION "S.O.S. PARIS"

vous invite à une réunion publique
le mercredi 13 mars à 20 heures³⁰
Salle de la Mutualité, 24, rue St-Victor 75005

sous la présidence de M. Philippe SAINT-MARC

"LE SORT DE PARIS SE JOUE EN 1974"